

# *Le musée de « petit x »*

## LA COMPOSITION DES FORCES DANS LE COURS DE MECHANIQUE DE BEZOUT

Le calcul vectoriel est maintenant un objet d'enseignement dès la classe de 4<sup>ème</sup>. Bien que la notion de vecteur, telle que nous l'enseignons, soit d'élaboration relativement récente (fin du XIX<sup>ème</sup> siècle), l'intérêt pour les problèmes de mécanique ou de cinématique est très ancien et trouve par exemple son expression dans les œuvres d'Archimède.

Ce Musée présente des extraits du cours de mécanique de BEZOUT, qui est une des parties de son cours de mathématiques à l'usage des gardes du pavillon et de la marine (1770). La fameuse «règle du parallélogramme» ou règle de composition des forces y est démontrée.

On remarquera que la notion de force n'est qu'invoquée ; une force est une «cause capable de mouvoir un corps» écrit BEZOUT au début du cours. Cette notion encore très générale et non formalisée ne peut être utilisée dans ses raisonnements. La preuve donnée pour la règle du parallélogramme ne met donc pas en jeu les forces en présence mais les déplacements effectués par le mobile en une seconde.

On constatera aussi la décomposition de la preuve en deux parties, la première relative à la composition de forces orthogonales, la deuxième à la composition de forces d'angle quelconque. La nature de la preuve fournie par la première partie est tout à fait différente de celle de la seconde. Alors que cette dernière est de nature géométrique et utilise les propriétés du parallélogramme, la première fait appel au bon sens physique du lecteur : une force agissant sur un mobile dans une direction orthogonale à son déplacement ne peut «ni augmenter, ni ralentir sa vitesse» le long de la direction de son déplacement.

Georges MATHESIS  
Institut IMAG

ces dont nous allons parler, sont concentrées en un point.

On appelle *Mouvement composé*, celui que prend un corps sollicité en même temps par plusieurs forces qui ont telles directions qu'on voudra.

Si un corps  $M$  mù suivant la ligne droite  $AB$  (Fig. 56) reçoit, lorsqu'il est arrivé au point  $M$  une impulsion suivant une ligne  $MD$  perpendiculaire à la ligne  $AB$ ; cette impulsion ne peut produire d'autre effet que de l'écarter de la ligne  $AB$ ; elle ne peut ni augmenter ni diminuer la vitesse qu'il avoit pour s'éloigner de  $CD$  perpendiculairement à cette ligne. En effet, la direction  $CD$  étant perpendiculaire à  $AB$ , il n'y a aucune raison pour que la force qui agit suivant  $CD$  produise un effet plutôt à la droite qu'à la gauche de cette ligne; & comme elle ne peut en produire des deux côtés à la fois, elle n'en produira donc ni de l'un ni de l'autre.

Le raisonnement est le même, si l'on suppose que le corps  $M$  étant mù suivant  $CD$ , vient à être frappé suivant  $MB$ ; cette dernière force n'ajoutera ni n'ôtera rien à la vitesse avec laquelle le corps  $M$  tendoit à s'éloigner de  $MB$ .

221. PRINCIPE FONDAMENTAL. Si deux

forces  $P$  &  $Q$  (Fig. 57) dont les directions font un angle droit, agissent au même instant sur un mobile  $M$ ; que la force  $Q$  soit telle, que par son action instantanée sur le mobile, elle puisse seule lui faire parcourir  $MB$  dans un temps déterminé comme d'une seconde; & la force  $P$  telle qu'elle puisse seule lui faire parcourir  $MD$  dans le même temps; je dis que par l'action composée de ces deux forces, le mobile  $M$  décrira, dans le même temps, la diagonale  $ME$  du parallélogramme  $DMBE$  qui a pour côtés ces mêmes lignes  $MB$ ,  $MD$ .

Puisque les deux forces agissent au même instant sur le mobile, on peut supposer qu'il étoit en mouvement sur la ligne  $PD$ , & qu'au moment où il arrive au point  $M$ , la force  $Q$  perpendiculaire à  $PD$  vient à agir sur lui; or selon ce qui vient d'être dit (220) cette force  $Q$  ne peut ni augmenter ni ralentir la vitesse qu'il avoit pour s'éloigner de  $QB$ ; donc si par le point  $D$  on tire  $DE$  parallèle à  $MB$ , il faudra qu'au bout d'une seconde il se trouve sur quelque point de la ligne  $DE$  dont tous les points sont éloignés de  $QB$ , d'une quantité égale à  $MD$ .

Or le même raisonnement que nous faisons pour la force  $P$  à l'égard de la force  $Q$ , s'applique mot à mot à la force  $Q$  par rapport à la force  $P$ ; donc si par le point  $B$  on

tire  $BE$  parallèle à  $PD$ , le corps doit; au bout d'une seconde, se trouver sur quelque point de  $BE$ . Mais il n'y a que le point  $E$  qui soit tout à la fois sur  $DE$  & sur  $BE$ ; donc le mobile, au bout d'une seconde, sera en  $E$ .

Il est d'ailleurs évident (181) que quelque route que le mobile prenne par l'action instantanée des deux forces, elle doit être une ligne droite; puisque dès qu'elles ont agi, le mobile est abandonné à lui-même; donc puisque cette route doit passer par  $M$  & par  $E$ , elle doit être  $ME$ , c'est-à-dire, la diagonale du parallélogramme  $DMBE$ .

Ajoutons que le mobile décrit  $ME$  d'un mouvement uniforme, puisqu'immédiatement après l'action composée des deux forces, il est abandonné à lui-même (181).

222. Puisque les deux forces  $P$  &  $Q$  agissant conjointement sur le mobile, n'ont d'autre effet que de lui faire décrire la diagonale  $ME$ ; concluons donc 1°. qu'à deux forces dont les directions font un angle droit, on peut toujours en substituer une seule, pourvu que celle-ci puisse faire parcourir au mobile, la diagonale d'un parallélogramme rectangle, dont les côtés seroient décrits dans le même temps chacun séparément par l'action de la force dont il est la direction.

La force unique  $ME$  qui résulte de l'action des deux forces  $MB$ ,  $MD$ , s'appelle la *résultante* de ces deux forces.

Comme les lignes  $MB$ ,  $MD$ , représentent les effets dont les forces  $Q$  &  $P$  sont capables séparément, &  $ME$  celle dont elles sont capables conjointement, on peut regarder  $MB$ ,  $MD$ ,  $ME$  comme représentant ces forces elles-mêmes.

2°. On pourra donc, aussi, considérer une force unique quelconque  $ME$ , comme étant le résultat de deux autres forces  $MB$ ,  $MD$ , dont les directions seroient entre elles un angle droit, pourvu que celle-là étant représentée par la diagonale  $ME$ , ces deux-ci le soient par les côtés  $MB$ ,  $MD$  d'un même parallélogramme rectangle. On pourra donc à la force unique  $ME$ , substituer les deux forces  $MB$  &  $MD$ ; puisqu'en effet ces deux forces ne produiroient que  $ME$ .

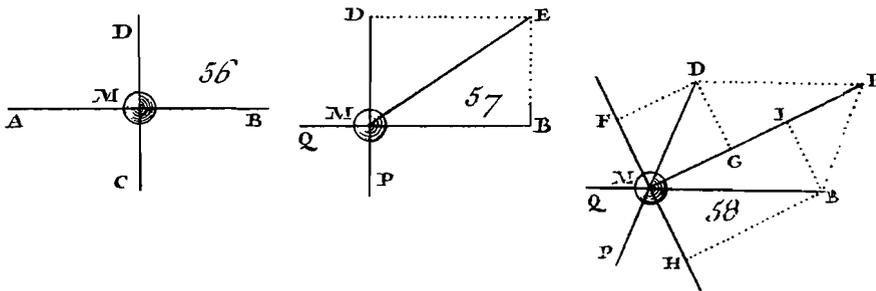
223. En général, quelque angle que fassent entr'elles les directions des deux forces  $P$  &  $Q$  (Fig. 58 & 59) qui agissent en même temps sur un mobile  $M$ ; ce mobile décrira la diagonale  $ME$  du parallélogramme  $DMBE$ , dont les côtés marquent sur les directions de ces forces, les effets dont elles sont capables séparément: & il décrira cette diagonale, dans le même temps que par l'action de l'une quelconque de ces deux for-

ces, il eût décrit le côté qui représente cette dernière force.

En effet, concevons que par le point  $M$ , on mène  $FMH$  perpendiculaire à la diagonale  $ME$ ; & que par les points  $D$  &  $B$  on mène les lignes  $DF, BH$  parallèles, & les lignes  $DG, BI$  perpendiculaires à cette même diagonale. Au lieu de la force  $P$  représentée par  $MD$  diagonale du parallélogramme rectangle  $FMGD$ , on peut (222) prendre les deux forces  $MF$  &  $MG$ . Par la même raison, on peut, au lieu de la force  $Q$  représentée par la diagonale  $MB$  du parallélogramme rectangle  $MHBI$ , prendre les deux forces  $MH$  &  $MI$ . On peut donc, aux deux forces  $P$  &  $Q$ , substituer les quatre forces  $MF, MG, MH, MI$ ; & celles-ci ne peuvent manquer d'avoir la même résultante que ces deux là. Or de ces quatre forces les deux  $MH, MF$ , ne contribuent en rien à la résultante, parce qu'elles agissent suivant des directions opposées, & qu'elles sont égales. En effet, il est aisé de voir que les deux triangles  $DGM, EIB$  sont égaux, par la nature du parallélogramme; donc  $DG=BI$ ; donc aussi  $MF=MH$ .

Quant aux deux forces  $MI, MG$ , comme elles sont dirigées suivant une même ligne, l'effet qui en résulte, doit être la

somme des deux effets  $MG, MI$  (Fig. 58), parce que ces forces agissent dans le même sens; & doit être leur différence (Fig. 59), parce qu'elles agissent en sens contraires. Mais puisque le triangle  $EIB$  est égal au triangle  $DGM$ ; on a (Fig. 58)  $MI+MG=MI+EI=ME$ ; & (Fig. 59)  $MI-MG=MI-EI=ME$ ; donc les quatre forces  $MF, MH, MG, MI$ , & par conséquent les deux forces  $MD, MB$ , n'ont d'autre effet que la force  $ME$  représentée par la diagonale du parallélogramme  $DMBE$ , dont les deux côtés  $MB, MD$  représentent les deux forces  $Q$  &  $P$ .



**COURS**  
**DE MATHÉMATIQUES,**  
*A L'USAGE*  
**DÉS GARDES DU PAVILLON**  
**ET DE LA MARINE.**

*Par M. BEZOUT, de l'Académie Royale  
des Sciences & de celle de Marine ; Exa-  
minateur des Gardes du Pavillon & de  
la Marine, des Elèves & des Aspirants au  
Corps Royal de l'Artillerie, & Censeur Royal.*

**QUATRIÈME PARTIE.**

**CONTENANT** les Principes généraux de la  
**MÉCANIQUE**, précédés des Principes de  
Calcul qui servent d'introduction aux  
**Sciences Physico-Mathématiques.**



**A PARIS,**

Chez J. B. G. MUSIER fils, Libraire,  
quai des Augustins, à S. Etienne.

---

**M. DCC. LXX.**

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

*Coll. part. C.L.*